

# La loi Darmanin

## Deux ans après sa promulgation

DATE : 5 février 2026

HORAIRES : 14H - 18H



Amphithéâtre Huvelin

Université Jean Moulin - Lyon III  
15 quai Claude Bernard

13 h 45 | Ouverture des portes

14 h 10 | Mot d'accueil

Caroline CHAMARD-HEIM, Professeure de droit public à l'Université Jean Moulin Lyon III

Ludivine ACKERER, Étudiante en M2 Droit public fondamental, co-organisatrice du colloque

### PROPOS INTRODUCTIFS

14 h 30 | L'élaboration de la loi Darmanin et son contexte politique

David MONGOIN, Professeur de droit public à l'Université Jean Moulin Lyon III

### TABLE N°1

Présidée par Louka PRILL, Étudiant en M2 Droit public fondamental, co-organisateur du colloque

#### **L'intégration sous conditions : restriction ou amélioration ?**

14 h 50 | Intégration civique : l'introuvable définition des principes de la République

Vincent TCHEN, Professeur de droit public à l'Université de Rouen Normandie

15 h 10 | L'obtention d'un titre de séjour : l'expérimentation 360° : « de l'examen d'une demande de titre à l'examen d'un droit au séjour »

Cédric MEURANT, Professeur de droit public à l'Université Savoie Mont Blanc

15 h 30 | La territorialisation de l'asile et les décisions systématiques d'éloignement

Julie FERRERO, Professeure de droit public à l'Université Jean Moulin Lyon III

---

15h50 | Questions et pause

### TABLE RONDE

Présidée par Jack D'ESPINOSE, Étudiant en M2 Droit public fondamental, co-organisateur du colloque

#### **La mise en œuvre de la politique d'éloignement : de l'édition des décisions à leur difficile exécution**

16 h 20 | L'efficacité des mesures d'éloignement : le serpent de mer du droit des étrangers

Youssef NAILI, Avocat au barreau de Lyon

Nathanaël BOISSON, Directeur général de la Citoyenneté et de l'Intégration à la Préfecture de l'Ain

---

17 h 00 | Questions

### CONCLUSION

Présidée par Titouan BONNEVILLE, Étudiant en M2 Droit public fondamental, co-organisateur du colloque

17 h 20 | Quel futur pour la loi Darmanin et sa politique d'immigration ?

Serge SLAMA, Professeur de droit public à l'Université Grenoble Alpes, chercheur affilié à l'Institut Convergences et Migrations

Questions et clôture des travaux